

Chargée de mission EIP

Mme RAUNET Joëlle
Conseillère pédagogique

Coordonnées



IEN ASH

65 Avenue de la Forêt Noire
67083 STRASBOURG CEDEX



eipash67@ac-strasbourg.fr



03 88 45 92 30



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Elèves Intellectuellement Précoces

Chargée de mission



Qu'est ce qu'un EIP ?

Un enfant intellectuellement précoce est un enfant dont le fonctionnement intellectuel est différent et dont les tests de QI mettent en évidence un potentiel hors-normes.

Cet enfant présente un rythme de développement intellectuel supérieur à la norme définie pour les enfants du même âge.

Cependant, ses développements affectif, relationnel et psychomoteur sont habituellement plus en rapport avec son âge biologique.

Cet écart de rythme de croissance entre les composantes de sa personnalité différencie l'EIP des autres enfants et nécessite des réponses éducatives et pédagogiques adaptées.

Quelle aide ?

Trois missions

Informar et former :

Constituer un fond documentaire pédagogique accessible aux enseignants.

Contribuer à la formation continue des enseignants.

Accompagner in situ :

Venir en appui et en accompagnement des équipes de circonscription et des enseignants.

Collaborer avec les partenaires :

Mettre en œuvre un partenariat avec les professionnels impliqués dans l'aide aux EIP.

L'ensemble de mes missions s'adresse à tout enseignant du 1er et du 2nd degré du Bas-Rhin concerné par la problématique ou la prise en charge d'EIP.

Quels partenaires ?

L'Education nationale

Les directeurs et les chefs d'établissement

Les enseignants du 1er et du 2nd degré

Les RASED (Réseaux d'Aides spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Les services de santé scolaire

Le médico-social et sanitaire

Les praticiens libéraux : orthophonistes, ergothérapeutes, orthoptistes, psychothérapeutes, CMP, ...

Sans oublier

Les familles

Les associations de parents d'EIP